

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 31 août 2010

L'an deux mil dix, le 31 août à 20h30, le Conseil municipal de la commune de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Claude PICCOT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le 27 août 2010

ÉTAIENT PRESENTS : Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur Hubert ANCEY, Monsieur André DEVILLAZ, Madame Joëlle DUNAND, Madame Gonny OUANG, Madame Sonia DESCHAMPS, Monsieur Christophe CHAMBOST, Monsieur Lionel BERGUERAND.

ABSENTS EXCUSES

SECRETAIRE : Madame Gonny OUANG

DELIBERATIONS

1. Constitution d'un groupement de commande pour le marché des assurances

Le Maire rappelle que dans le cadre des modalités de transfert de compétences à la communauté de communes et de l'utilisation des équipements transférés, il est nécessaire de déterminer la politique d'assurance des collectivités concernées afin :

- d'identifier et d'étudier les besoins et les risques à couvrir en fonction de l'évolution prospective des risques encourus par les collectivités ;
- d'engager une réflexion sur les garanties et exclusions ;
- de fixer la nature et les montants des franchises acceptables ;

L'appel à concurrence pour ce type de prestations de service concernera la gestion des risques en matière de :

- responsabilité civile générale et risques annexes
- assurance des dommages aux biens, assurance bris de machines et tous risques informatiques
- assurance automobile et risques annexes
- protection juridique des collectivités
- assurance de responsabilité civile personnelle et de protection juridique pour les agents et les élus.

Les collectivités seront assistées dans cette phase procédurale de diagnostic et de rédaction des cahiers des charges par le cabinet ACT SAS.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- valide la constitution d'un groupement de commande entre la communauté de communes de Chamonix Mont Blanc, la ville de Chamonix, la commune de Servoz et la commune de Vallorcine.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

2. Passerelle piétonne sur le torrent de « l'Eau Noire » - crédits cantonaux

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction de la passerelle piétonne sur l'Eau Noire. Une subvention peut être allouée à la Commune par le Conseil Général dans le cadre des crédits cantonaux.

Le montant des travaux a été estimé à 190 000€HT

Plan de financement

Subvention amendes de police :	36 829.50€
Crédits cantonaux :	50 000.00€
Autofinancement :	103 170.50€

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général au titre des crédits cantonaux pour les travaux de la passerelle piétonne sur l'Eau Noire,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

3. Création poste Agent Social 2^{ème} classe à temps non complet

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il y a lieu de créer un poste d'agent social de 2^{ème} classe à temps non complet de 28 heures hebdomadaire pour l'école de Vallorcine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide de créer un poste d'agent social de 2^{ème} classe à temps non complet de 28 heures hebdomadaire,
- Décide de créer le régime indemnitaire correspondant.

4. Délégué – Syndicat Mixte du PMB, Communauté de communes de CMB, Office du Tourisme et CCAS

Monsieur le Maire rappelle que suite à la démission de Monsieur Michel Zannoni de ces fonctions de conseiller municipal, il convient de le remplacer

- au syndicat mixte du Pays du Mont Blanc dans les commissions « sentiers/refuges », « OPAH délégués » et « Handicap »,
- à la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont Blanc dans les commissions « solidarité, action sociale » et « tourisme »,
- délégué à l'office de tourisme de Vallorcine,
- membre du CCAS

Après concertation et discussion, le conseil municipal procède à la désignation des délégués auprès des organismes suivants :

Syndicat Mixte du Pays du Mont Blanc

- commission sentiers/refuges : Hubert ANCEY
- commission OPAH délégués : Dominique ANCEY
- commission handicap : Joëlle DUNAND

Communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont Blanc

- commission solidarité, action sociale : Gonny OUANG
- commission tourisme : Christophe CHAMBOST

Office de tourisme de Vallorcine

Christophe CHAMBOST

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Gonny OUANG

5. Vente de bois

Monsieur le Maire rappelle les travaux de redélimitation des pâturages entrepris par l'Association Foncière Pastorale sur le secteur du Plan Envers. Une demande de la part de la Scierie Antoine et de Monsieur Hubert Duperray, concernant l'achat de bois provenant du secteur ci-dessus désigné et appartenant à la commune, a été déposée à la Mairie.

La Scierie Antoine souhaiterait 158m³ et Monsieur Duperray 8m³.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de vendre le bois de la commune à la Scierie Antoine pour 158m³ et à Monsieur Duperray pour 8m³,
- décide de fixer le prix à 15€ le m³.

Ainsi fait et délibéré et les membres ont signé.